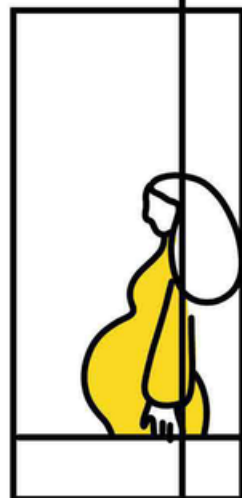
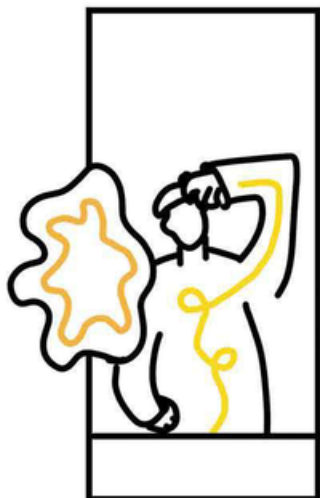
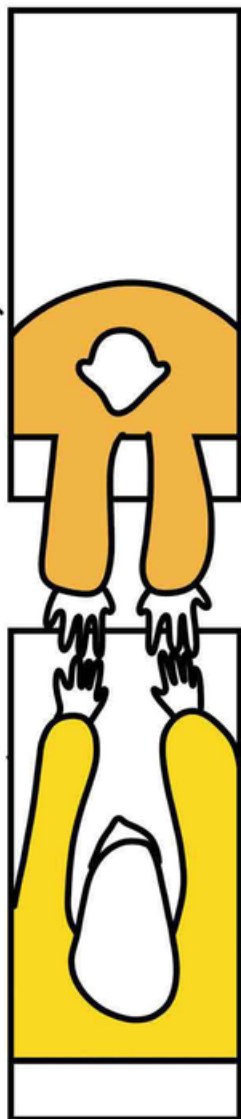
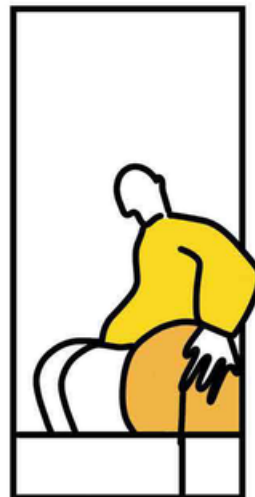
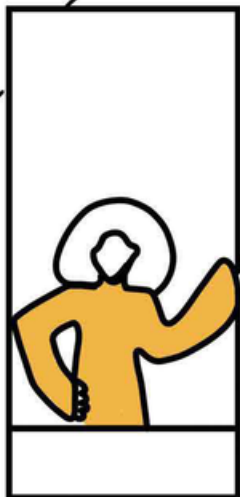
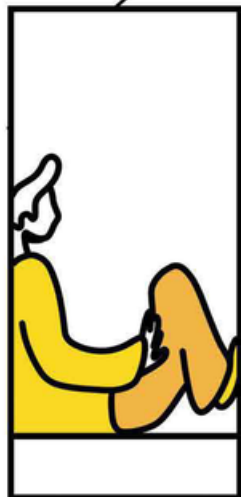


ACT **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025** APPARTEMENTS
DE COORDINATION
THERAPEUTIQUE



REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION 03

Le mot de la fondation

LE DOMAINE D'ACTIVITES SANTE ET ADDICTIONS 08

LES CHIFFRES CLÉS 10

Présentation graphique

MISSIONS ET FONCTIONNEMENT 12

Parcours de soin

Accompagnement social

Soutien psychologique

Journée d'expression des personnes accompagnées

LA JOURNÉE D'EXPRESSION 16

LES ATELIERS COLLECTIFS 18

LES FORMATIONS RBPP ET RPIB 19

GRAND FORMAT 20

L'exposition au forum Jorge François

CONCLUSION 23

REMERCIEMENTS 24

REFUSER LA FATALITE DE L'EXCLUSION

La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, en apportant des réponses aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de chaque personne accompagnée.

Nos engagements ont pour but de changer les représentations sur la pauvreté, d'expérimenter des pratiques et des actions sociales innovantes et de mettre la personne en situation de choisir librement son chemin de vie. Au cœur de toutes nos initiatives se trouve la volonté de renforcer le pouvoir d'agir de chacun.

Grâce à l'action de nos 479 salariés-ées réparti.es sur 33 sites sur tout le département des Alpes-Maritimes, à un budget de fonctionnement de 33,5 millions d'euros. La Fondation accompagne près de 12 024 personnes chaque année et gère 573 logements dont 55 lui appartiennent et dans lesquels sont hébergés les publics.

Un tiers-lieu alimentaire et durable vient compléter et enrichir les actions des secteurs de la Fondation. Autour d'un jardin solidaire, d'une épicerie sociale et d'une épicerie solidaire itinérante, ce lieu favorise les rencontres, la participation et la mixité sociale entre habitants, bénévoles et personnes accompagnées, et mobilise chacun, grands et petits, autour des enjeux environnementaux et de l'alimentation durable.

Nous sommes également membres du groupement de coopération sociale et médico-sociale (GCSMS) Un Chez Soi d'Abord créé en 2019 avec Isatis et l'association hospitalière Sainte-Marie, qui loge et accompagne 100 personnes ayant des troubles psychiques, en situation d'errance.

Nos interventions se déclinent dans 3 secteurs autour de 9 domaines d'activités stratégiques.

Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté.

Ses actions s'organisent autour de trois domaines d'activités stratégiques, Santé/Addictions, Hébergement/Logement et Asile/Insertion, qui poursuivent les missions suivantes :

- Héberger et mettre à l'abri des personnes sans domicile stable, migrantes, en situation de grande précarité ou avec des maladies dégénératives et invalidantes.
- Accompagner chacun vers l'accès aux droits, au logement et à l'emploi.
- Prévenir les expulsions locatives par une intervention précoce auprès des ménages en difficulté.
- Proposer un soutien individualisé aux personnes vivant avec des addictions, et mettre en œuvre des actions de réduction des risques et des dommages.

Ce secteur bénéficie de 50 % du budget de la Fondation et de 70 % des logements gérés par celle-ci, soit 395 hébergements. Il a la particularité de déployer son action globale sur près de 17 communes du département, dont 13 situées dans le moyen et le haut-pays en faisant un acteur fort de la redynamisation des territoires ruraux et de montagne.

En 2025, le secteur a connu une année placée sous le signe de la prudence budgétaire et de la réflexion sur l'évolution de son organisation, dans un contexte national et local marqué par des incertitudes financières et un accroissement des injonctions contradictoires entre objectifs quantitatifs et qualitatifs.

Il a notamment été confronté à des contraintes budgétaires importantes au niveau de son Unité Logement d'Accompagnement Mobile. En effet, après avoir étendu en 2024 les actions de cette dernière sur l'Ouest du département, des réductions de moyens en ont substantiellement réduit le périmètre et l'envergure en 2025.

Néanmoins, le secteur a su maintenir le cap et faire preuve de réactivité et d'agilité, notamment grâce à des initiatives fructueuses de rationalisation des coûts et à la réorganisation de certaines équipes.

Le Secteur Accès à l'Emploi repose sur le principe de « l'emploi d'abord », selon lequel toute personne a en elle les ressources pour travailler. La reprise d'activité est abordée comme un moyen d'accès à l'autonomie, accessible à tous. Il met en pratique des pédagogies alternatives, basées sur les forces et la médiation active (Intervention sur l'Offre et la Demande, Individual Placement and Support).

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques : la relation entreprises, l'inclusion par l'activité économique et l'accompagnement vers l'emploi qui mettent en œuvre les missions suivantes :

Développer un réseau d'entreprises dans le but de mettre en relation offres et demandes d'emploi (Cap entreprise, Travailleurs Handicapés Objectif Emploi).

Mettre en situation de travail au travers des activités de ressourcerie et de rénovation second œuvre (atelier d'adaptation à la vie active, chantier d'insertion, entreprise d'insertion, Premières Heures en Chantier).

Accompagner vers l'emploi les allocataires du RSA (Flash emploi, Appui Intensif Emploi, Dynamique emploi seniors, Plateforme emploi), les déplacés de guerre Ukrainiens.

Accompagner à l'emploi et vers un logement pérenne des personnes accueillies en CHRS ou bénéficiaires de la protection internationale (plateforme emploi, programme COACH : CO-construire un Accompagnement Complet pour les personnes hébergées vers l'emploi et le logement).

Aller à la rencontre des personnes sans abri en leur proposant un accès à l'emploi direct : Equipe Mobile Emploi.

Définir un projet professionnel pour des personnes en situation de handicap (Etablissement et Service de Pré-Orientation).

Intervenir en maison d'arrêt pour préparer la sortie.

Favoriser la mobilité grâce à notre Auto-école Sociale et la mise à disposition de véhicules.

Lutter contre la précarité énergétique (l'action éco-énergie).

Le Secteur Accès à l'Emploi déploie ses interventions sur tout le département même s'il a fermé le site de Cap entreprise Menton en 2025. Il concentre ses actions sur la bande littorale sur 11 sites distincts.

Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles réunit les établissements et services œuvrant pour la protection de l'enfance et dans le soutien aux jeunes adultes en situation de grande précarité. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.es, jeunes majeur.es confié.es par l'Aide Sociale à l'Enfance ainsi qu'à leurs familles.

Ses actions sont structurées autour de trois domaines d'activités stratégiques, l'enfance, la jeunesse et le milieu ouvert, qui mettent en œuvre les missions suivantes :

Héberger, accompagner des enfants dès l'âge de 3 ans, des adolescent.es et des jeunes majeur.es tout en favorisant l'accès à l'autonomie (4 maisons d'enfants à caractère social, enfants, adolescents).

Héberger, soutenir et faciliter l'intégration des mineur.es non accompagné.es et leurs enfants (Service Mineurs Non Accompagnés, MNA, dans le diffus).

Assurer la mise à l'abri ainsi que l'insertion sociale et professionnelle de jeunes (18 à 25 ans), en situation complexe sur le plan familial, social et souvent sans solution de logement (Plateforme de Services Jeunes).

Apporter un soutien matériel et éducatif aux enfants et à leurs familles (Action Educative à Domicile, Placement A Domicile).

Représenter et accompagner les mineur.es victimes en justice (service Pélican d'administrateurs ad hoc).

Maintenir les liens familiaux malgré l'incarcération (Service d'Accompagnement à la Parentalité).

Lutter contre le décrochage scolaire à travers des activités éducatives et une pédagogie permettant à chacun d'exprimer ses talents (Lieu Ressources).

Le Secteur a ouvert un nouvel établissement en centre-ville à Nice en octobre 2025, organisé en 2 Services, pour des jeunes filles mineures dont certaines peuvent être enceintes ou avoir de jeunes enfants, MNA ou pas. Cela a donné lieu à une réorganisation des activités du domaine jeunesse.

Début septembre 2025, le secteur a lancé une expérimentation pour la mise en place de l'Accueil Durable et Bénévole. Ce nouveau dispositif de protection de l'enfance sur le territoire, permet à un enfant, dont les possibilités de retour en famille sont nulles, d'être accueilli chez un tiers et d'éviter ainsi les ruptures institutionnelles inéluctables.

Pour faire face à la saturation de la Plateforme de Service Jeunes, le secteur expérimente depuis fin 2025, une plateforme de colocation. Il s'agit de proposer à des jeunes sortants sans garant, de sous louer à la Fondation un appartement en colocation, évitant ainsi les exigences des bailleurs en termes de ressources notamment. L'accompagnement des jeunes se poursuit pour leur permettre d'accéder à un logement en titre.

Le Siège Social complète les interventions de ces directions opérationnelles par des fonctions supports : la direction générale, la DRH, la DAF, la direction de l'immobilier complétées d'une responsable communication et levée de fonds jusqu'en août 2025.

Elles apportent une expertise par leur soutien technique et garantissent le respect des réglementations.

Après le déploiement d'un SIRH en 2024, le siège social continue de se moderniser avec le lancement de la dématérialisation du circuit de la facture.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation :

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'ateurs, éco citoyens...) au niveau des salariées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Trois faits marquants en 2025 :

- Une année de développement, de transformation et de stabilisation pour le secteur jeunesse-enfance-famille.
- L'anticipation d'un avenir économique contraint et fluctuant avec des études de coûts et la prise en compte des diminutions budgétaires dans certains Secteurs et au Siège Social.
- Plus de plaidoyers en faveur des personnes que nous accompagnons subissant des rejets (halte de nuit, usagers de drogue à la rue) et de valorisations de nos réussites afin de changer la vision sur les personnes précaires et attirer des compétences.

Les perspectives 2026 :

- Prendre soin des équipes en première ligne face à la baisse des moyens de l'urgence sociale.
- S'engager concrètement dans des actions de réduction de notre bilan carbone.
- Accompagner la réorganisation des fonctions supports du siège social avec le départ simultané à la retraite du DAF, du responsable informatique et la prise de poste d'une nouvelle DRH.
- Poursuivre le développement et l'expérimentation d'actions à fort impact social auprès des plus précaires : extension du « Un Chez Soi jeunes », accompagnement de personnes âgées marginalisées en sortie d'Halte de Nuit dans des EHPADs, création d'une résidence-accueil...

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence des 2 orientations stratégiques de la Fondation :

Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

- Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineur.es et majeur.es, en vue de les rendre davantage actrices de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.
- Consolider l'identité managériale de la Fondation basée sur davantage d'horizontalité, associant le collaborateur-trice à la chaîne de décisions pour favoriser l'engagement, susciter des initiatives et des projets, en privilégiant l'expérimentation ainsi que la méthode essai-erreur.
- Favoriser des comportements responsables (consom'ateurs, éco citoyens...) au niveau des salariées et des personnes accompagnées.

L'innovation sociale afin de :

- Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.
- Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Trois faits marquants en 2025 :

- Une année de développement, de transformation et de stabilisation pour le secteur jeunesse-enfance-famille.
- L'anticipation d'un avenir économique contraint et fluctuant avec des études de coûts et la prise en compte des diminutions budgétaires dans certains Secteurs et au Siège Social.
- Plus de plaidoyers en faveur des personnes que nous accompagnons subissant des rejets (halte de nuit, usagers de drogue à la rue) et de valorisations de nos réussites afin de changer la vision sur les personnes précaires et attirer des compétences.

Les perspectives 2026 :

- Prendre soin des équipes en première ligne face à la baisse des moyens de l'urgence sociale.
- S'engager concrètement dans des actions de réduction de notre bilan carbone.
- Accompagner la réorganisation des fonctions supports du siège social avec le départ simultané à la retraite du DAF, du responsable informatique et la prise de poste d'une nouvelle DRH.
- Poursuivre le développement et l'expérimentation d'actions à fort impact social auprès des plus précaires : extension du « Un Chez Soi jeunes », accompagnement de personnes âgées marginalisées en sortie d'Halte de Nuit dans des EHPADs, création d'une résidence-accueil...

LE DOMAINE D'ACTIVITES

SANTE ET ADDICTION

Au croisement des enjeux sanitaires et sociaux, l'accompagnement des personnes en situation de précarité confrontées à des maladies chroniques et/ou à des conduites addictives s'impose comme un défi majeur. Ces situations complexes, souvent marquées par des ruptures de parcours, appellent des réponses coordonnées, capables de prendre en compte la globalité des besoins des personnes.

C'est dans cette perspective que s'inscrit l'action du domaine d'activités Santé/Addictions. En s'appuyant sur la complémentarité du CSAPA, du CAARUD et des Appartements de Coordination Thérapeutique, il propose une approche structurée, fondée sur la continuité des parcours et l'adaptation des réponses. Chaque dispositif intervient selon ses spécificités, tout en contribuant à une dynamique commune centrée sur l'accès aux droits, aux soins et à un accompagnement adapté.

Au-delà des missions propres à chaque structure, c'est bien une logique d'ensemble qui se déploie : celle d'un accompagnement global, intégrant les dimensions médicales, psychologiques et sociales, et visant à réduire les inégalités d'accès aux soins et à lutter contre les situations d'exclusion.

Ce rapport d'activités rend compte de cette mobilisation collective. Il met en lumière les actions conduites, les évolutions observées et les réponses apportées aux besoins des personnes accompagnées. Il témoigne également de l'engagement quotidien des professionnels, dont l'implication permet de créer des espaces d'accueil, de soin et de soutien, favorisant des parcours plus stables et plus sécurisés.

36 PROFESSIONNELS 6 SITES D'ACCUEIL

En détaillant les missions, les interventions et les collaborations mises en place, ce rapport souligne également la nécessité d'une approche coordonnée et pluridisciplinaire. La création du domaine d'activités santé et addictions en 2020 marque une avancée significative en ce sens, en permettant une meilleure articulation des pratiques professionnelles et une prise en charge plus cohérente des usagers. Cette structuration favorise l'émergence de synergies entre les acteurs impliqués, renforçant ainsi l'efficacité et la portée des actions entreprises.

A travers l'articulation de ses dispositifs, le domaine Santé/Addictions contribue à construire des réponses concrètes face à des situations de grande vulnérabilité, en inscrivant son action dans une logique de proximité, de continuité et de coopération.

FAITS MARQUANTS 2025

JANVIER A DECEMBRE

RAPPORT ANNUEL 2025

REFUSER LA
FATALITE DE
L'EXCLUSION

Consolidation de la capacité d'accueil aux ACT

Renforcement de la captation de logements pour assurer l'hébergement de 3 personnes supplémentaires aux ACT portant la capacité à 39 places d'hébergement

Mai

Réintégration des locaux du CSAPA Olivetto

Après quasiment 9 mois de travaux et de délocalisation de notre lieu d'accueil, l'équipe du CSAPA à réintégrer ses locaux historiques complètement rénovés.

Septembre

Colloque régional de la Fédération Santé Habitat

Un groupe de professionnels de l'équipe des ACT a rencontré leurs homologues de la région PACA pour échanger sur des problématiques communes. Cette journée a été animé par le coordinatrice régionale de la FSH.

Décembre

Janvier

Organisation d'une journée portes ouvertes au CAARUD

Dans un souci d'information et de prévention, les professionnels ont organisé une journée portes ouvertes dans les locaux du CAARUD à destination des voisins pour leur expliquer nos missions et tenter de répondre à leurs questions afin de désamorcer des possibles situations conflictuelles.

Juin

Séminaire du domaine d'activités santé-addiction

Nous avons réuni les professionnels des 3 établissements afin de réfléchir ensemble sur les passerelles nécessaires à l'amélioration de la prise en charge des usagers du DA.

Novembre

Formation RPIB

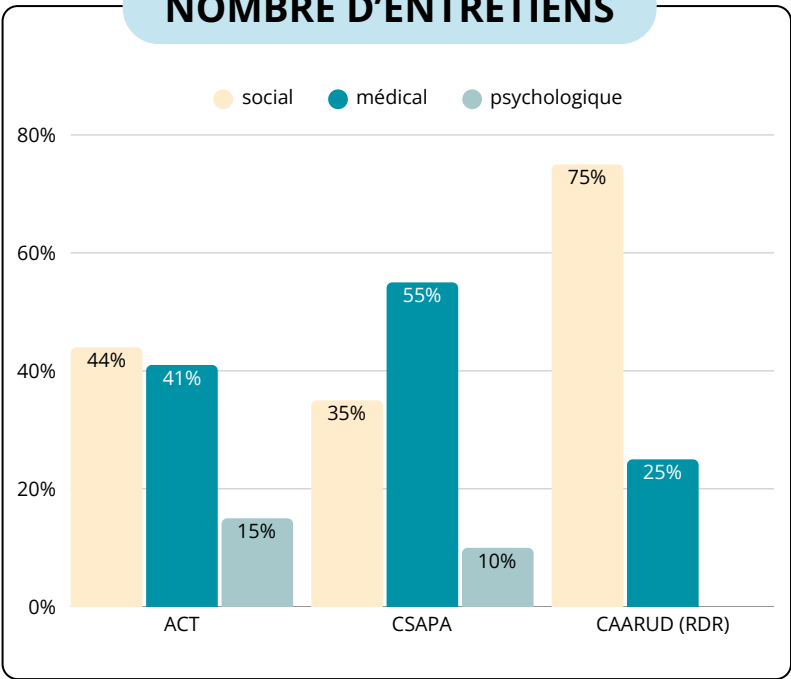
L'équipe pluridisciplinaire des ACT a été formée au repérage précoce et à l'intervention brève dans le cadre de la prise en charge des addictions de notre public.

CHIFFRES-CLES 2025

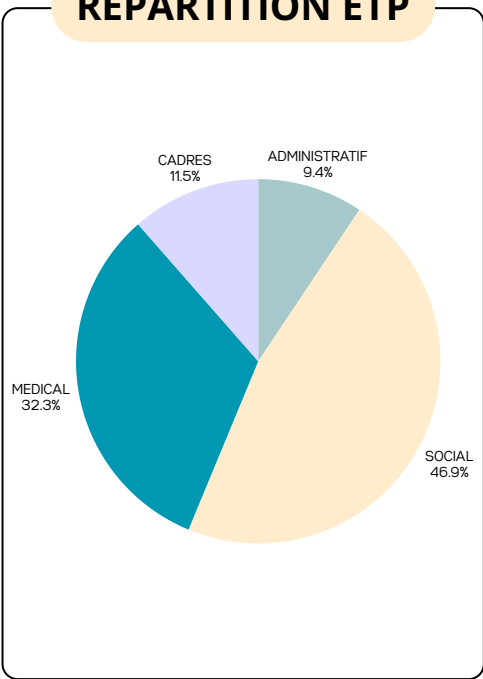
Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2025. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions du domaine d'activités santé/addictions.

RAPPORT ANNUEL 2025 JANVIER A DECEMBRE

NOMBRE D'ENTRETIENS



REPARTITION ETP



FINANCEMENT

1.480.529 €
ACT

1.052.595 €
CSAPA

1.023.132 €
CAARUD

NOMBRE DE PERSONNES ACCOMPAGNÉES

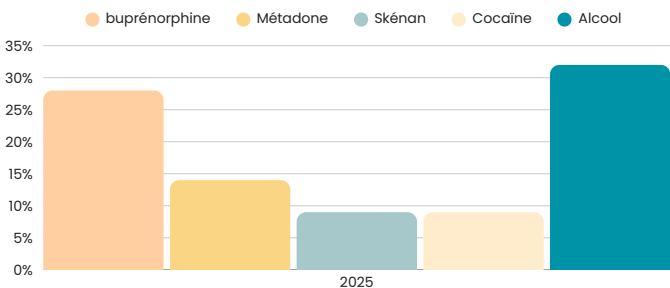


14 210 Kits injection
distribués au CSAPA

41 640 seringues stériles
distribués par le CAARUD

245 635 Mg
de Méthadone délivrée
au CSAPA

ÉVOLUTION DES PRODUITS CONSOMMÉS (CAARUD)



REFUSER LA
FATALITE DE
L'EXCLUSION

CHIFFRES-CLES 2025

Les éléments chiffrés ci-dessous sont basés sur l'année 2025. Vous y trouverez les données principales qui reflètent les actions du domaine d'activités santé/addictions.

RAPPORT ANNUEL 2024 JANVIER A DECEMBRE

REFUSER LA
FATALITE DE
L'EXCLUSION

PRODUITS A L'ORIGINE DE LA PRISE EN CHARGE CSAPA

67

Médicaments et TSO*
détournés

102

alcool

92

cocaïne ou
crack

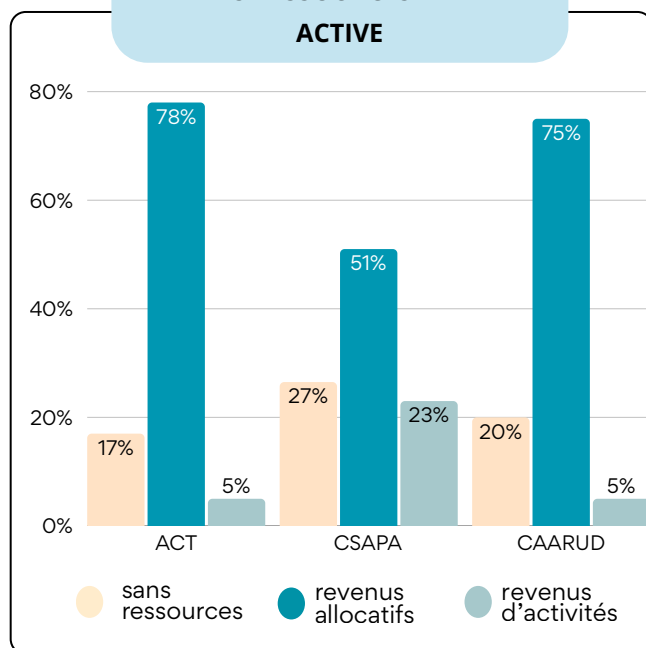
mais aussi 31 pour des opiacés, 37
pour le cannabis et 11 pour le tabac...

Taux d'occupation ACT

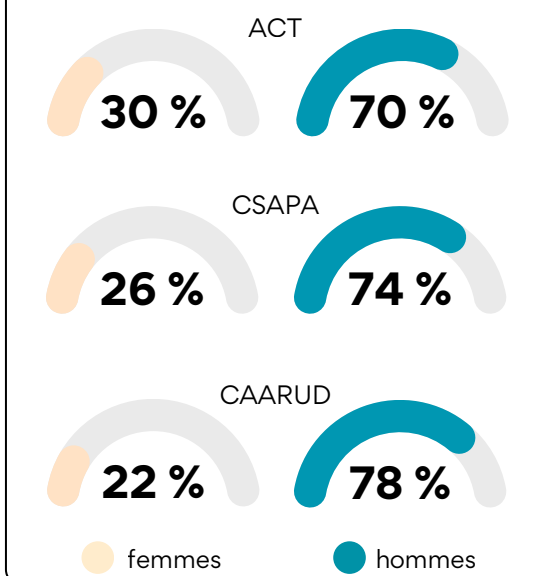
94%
ACT

100%
ACT HLM*

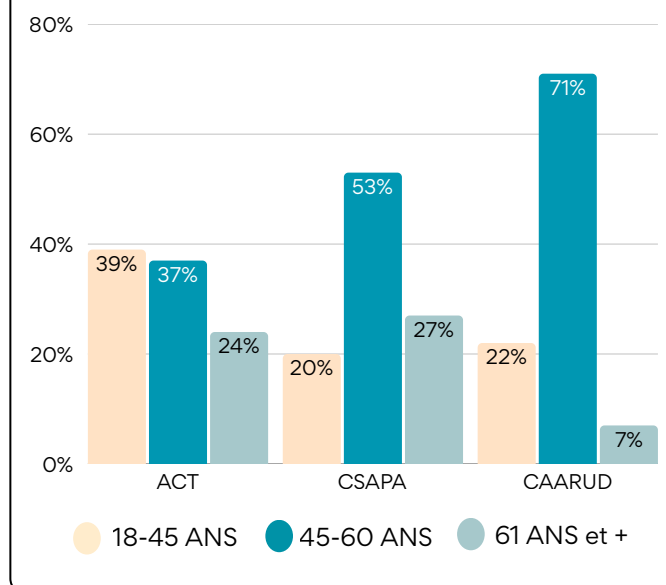
ÉTAT DES RESSOURCES DE LA FILE ACTIVE



RÉPARTITION DE LA FILE ACTIVE PAR SEXE



RÉPARTITION DE LA FILE ACTIVE PAR TRANCHES D'ÂGE



REMERCIEMENTS

Nous remercions l'Agence Régionale de Santé (ARS) qui finance intégralement nos actions en faveur des personnes en difficulté spécifique

*TSO : Traitements Substitution Opiacés

*HLM : HORS LES MURS

MISSION ET FONCTIONNEMENT

La mission des Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT)

La mission des Appartements de Coordination Thérapeutique est définie par l'article 1 du Décret n°2002-1227 du 3 octobre 2002.

Il précise que les ACT fonctionnent sans interruption et hébergent à titre temporaire des personnes en situation de fragilité psychologique et sociale et nécessitant des soins et un suivi médical, de manière à assurer le suivi et la coordination des soins, à garantir l'observance des traitements et à permettre un accompagnement psychologique et une aide à l'insertion.

Les Appartements de coordination Thérapeutique de la Fondation de Nice PSP/ACTES ont pour projet d'héberger à titre temporaire des hommes, des femmes et des couples, avec ou sans enfants atteints de maladies chroniques invalidantes, en situation de précarité et de fragilité psychologique nécessitant des soins et un suivi médical.

Ainsi, notre action permet dès l'admission l'accès à un hébergement temporaire et un accompagnement médico-social adapté.



Nous fonctionnons du lundi au vendredi, le matin de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h00 sauf le mardi après-midi (réunion équipe pluridisciplinaire).

Une équipe pluridisciplinaire permettant un regard et un accompagnement global des personnes hébergées. L'articulation entre les différentes spécificités des professionnels, en multiréférence, permet une prise en charge globale de qualité.

LA COORDINATION DU PARCOURS DE SOIN AUX ACT

Au sein des ACT, le soin occupe une place centrale, mais il ne se limite pas à une approche strictement médicale. Il s'inscrit dans une vision globale de la santé, prenant en compte les dimensions physiques, psychiques et sociales de la personne.

Le soin en ACT se construit dans la durée, en lien étroit avec le parcours de vie de chacun. Il vise à sécuriser les prises en charge médicales, à favoriser l'observance des traitements et à accompagner les personnes dans la compréhension de leur pathologie. Cette approche permet de redonner du sens au soin, souvent mis à mal par des parcours de vie marqués par des ruptures, des fragilités ou des expériences négatives avec le système de santé.

Au-delà du suivi médical, le soin repose sur une coordination étroite entre les différents professionnels (médecins, infirmières, travailleurs sociaux, psychologues).

Cette pluridisciplinarité permet d'apporter des réponses adaptées, en tenant compte de la complexité des situations rencontrées et des besoins spécifiques de chaque personne.

L'ensemble des personnes hébergées a été reçu ou visité par l'équipe médicale des ACT.

37 consultations médicales réalisées par le médecin.

824 entretiens infirmiers en 2025

VAD, entretiens téléphoniques, entretiens au bureau, entretiens à l'extérieur

L'accompagnement proposé vise également à rendre la personne actrice de sa santé. En soutenant le développement de son pouvoir d'agir, en respectant son rythme et ses choix, les équipes favorisent une réappropriation progressive du parcours de soin. Il ne s'agit pas seulement de soigner, mais d'accompagner vers une forme d'autonomie, en sécurisant les étapes et en valorisant les avancées.

Enfin, le cadre même des ACT, à travers l'hébergement, constitue un levier essentiel du soin. En offrant un environnement stable, sécurisant et propice au repos, il permet aux personnes de se recentrer sur leur santé et de s'inscrire dans un parcours plus apaisé.

Ainsi, le soin en ACT s'envisage comme une démarche globale, coordonnée et profondément humaine.

129 visites à domicile ont été réalisées en 2025 par les infirmier(e)s et le médecin.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL AUX ACT

Au sein des ACT, l'accompagnement social s'appuie sur une évaluation globale de la situation administrative, sociale et financière de la personne, réalisée dès son admission. Cette première étape permet de poser un cadre de travail partagé et d'identifier les besoins, les ressources et les priorités d'accompagnement.

Le travailleur social mobilise différents modes d'intervention : entretiens individuels, visites à domicile, temps de coordination en équipe et échanges avec les partenaires.

Ces outils viennent soutenir la personne dans la définition et la mise en œuvre de son projet personnalisé, en favorisant son pouvoir d'agir. L'accompagnement porte notamment sur l'accès aux droits, les démarches administratives, l'insertion sociale et professionnelle, ainsi que la préparation de la sortie, en particulier autour des enjeux de relogement.

Cet accompagnement se construit au plus près des besoins de chacun, en prenant en compte la singularité des parcours, les ressources mobilisables et le rythme propre à chaque personne. Il s'inscrit dans un cadre bienveillant et sécurisant, permettant de se réinscrire progressivement dans un parcours de vie choisi et adapté.

134 visites à domicile durant l'année réalisées par les travailleurs sociaux 2025.

953 entretiens sociaux réalisés en 2025

VAD, entretiens téléphoniques, entretiens au bureau, entretiens à l'extérieur

L'accompagnement social en ACT est un véritable pivot dans le parcours des personnes accueillies. Il permet de stabiliser des situations souvent marquées par la précarité, la maladie, et les ruptures de parcours. En travaillant sur l'accès aux droits, la gestion du quotidien, et la coordination des soins, il crée les conditions d'un mieux-être durable.

Au-delà de la réponse à l'urgence, cet accompagnement favorise la reprise d'autonomie, la reconstruction de repères, et l'élaboration de projets de vie : relogement, retour à l'emploi, insertion sociale. Il contribue aussi à lutter contre l'isolement, en recréant du lien et du soutien dans un cadre bienveillant et sécurisant.

C'est un accompagnement global, tourné vers l'humain, qui ouvre des perspectives concrètes à des personnes souvent exclues des dispositifs classiques

LE SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE AUX ACT

La psychologue rencontre chaque usager au cours de la période d'accueil. Ce premier entretien est l'occasion d'établir un premier contact, d'interroger le rapport à la santé mentale et de signifier la possibilité d'un suivi psychologique. Le cadre, la forme et le rythme de ce suivi peuvent varier avec chaque usager, toujours au cas par cas.

Ainsi, les entretiens peuvent avoir lieu dans le bureau de la psychologue au sein du service, à domicile ou en extérieur (dans un café, un parc...), en fonction de ce qui permet à la parole de se déployer. Les échanges peuvent s'inscrire dans un entretien par la parole ou être médiatisés par différents supports (musique, écriture, dessin, argile...).

De plus, l'accompagnement peut répondre à une demande de soutien psychologique régulier, à un besoin ponctuel ou encore à un travail sur une dimension particulière de l'histoire de la personne : sa maladie, un événement de vie passé ou actuel, ses relations avec son entourage social et familial...

467 entretiens psychologiques réalisés en 2025

VAD, entretiens téléphoniques, entretiens au bureau,
entretiens à l'extérieur

Aux ACT, le suivi psychologique individuel constitue un axe central de l'accompagnement proposé par la psychologue. Il vise à offrir un espace d'écoute et de parole permettant l'élaboration psychique des angoisses et conflits internes liés à la maladie et aux parcours de vie complexes.

S'inscrivant dans une approche de la clinique psychanalytique, il s'agit d'accueillir la souffrance et d'explorer le lien entre la maladie du corps et la dimension psychique. Ce travail favorise la prise de conscience avec la visée de rendre ce vécu plus supportable, qu'il s'agisse de la maladie elle-même ou de vies souvent marquées par les ruptures, les abandons, la précarité, l'errance, l'addiction et autres symptômes.

Décembre
2025

LA JOURNEE D'EXPRESSION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



Une journée d'expression des usagers s'est tenue au sein des ACT, réunissant personnes accompagnées et professionnels autour d'un objectif commun : recueillir des retours sur l'accompagnement proposé, avec un focus particulier sur la préparation à la sortie, identifiée comme un enjeu majeur par l'équipe.

"Je pense que les ACT jouent un rôle très important dans la société, elles permettent d'apporter un soutien de proximité aux personnes en très grande difficulté, qu'il s'agisse de mental, de dépendance, de logement, un suivi complet" usager anonyme

Pensée de manière participative et interactive, cette journée a mobilisé différents outils ludiques et pédagogiques, favorisant la parole, le partage d'expérience et l'implication des usagers. Parmi les supports proposés : une frise chronologique des parcours (avant, pendant et après les ACT), des jeux autour des droits, de la santé physique et mentale, un jeu de l'oie co-construit avec les usagers, ainsi qu'une toile collective d'expression artistique et une boîte à idées.

La matinée, structurée autour de la frise des parcours, a permis d'identifier les personnes ressources mobilisées par les usagers dans les dimensions médicales, sociales et psychologiques. Ce travail a mis en évidence le rôle central des équipes ACT pendant l'accompagnement, mais également certaines incertitudes concernant les relais à la sortie, notamment sur le plan social et psychologique. Ces éléments constituent des axes de réflexion importants pour renforcer la préparation à la sortie et sécuriser les parcours.



LA JOURNEE D'EXPRESSION DES PERSONNES ACCOMPAGNEES



L'après-midi a été consacré à des temps plus informels, favorisant les échanges et la convivialité. Les jeux proposés ont permis d'évaluer les connaissances des usagers, notamment en matière d'accès aux droits et de parcours de soins, tout en valorisant les savoirs acquis au fil de leur accompagnement. Ils ont également encouragé l'entraide entre participants et facilité la prise de parole, y compris pour les personnes les plus réservées.

La toile collective a mis en lumière l'importance du lien avec l'équipe, souvent perçue comme un repère essentiel, voire un soutien proche d'une figure familiale. La boîte à idées, bien que peu investie, a néanmoins permis de faire émerger des propositions concrètes, dont certaines ont pu être rapidement mises en œuvre.

Cette journée, marquée par une forte participation et une ambiance conviviale, confirme l'intérêt de formats participatifs pour recueillir la parole des usagers. Elle constitue un support précieux pour ajuster les pratiques, renforcer la qualité de l'accompagnement et nourrir la dynamique d'amélioration continue engagée au sein des ACT.



LES ATELIERS COLLECTIFS



Ces temps ont été une vraie réussite puisque pas moins de 98 activités ont été réalisées sur l'année 2025



Les activités collectives dans les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) sont bien plus qu'un simple loisir : elles jouent un rôle clé dans l'accompagnement des usagers. Elles permettent de rompre l'isolement, souvent renforcé par la maladie et la précarité, en créant du lien et en favorisant le partage d'expériences.

Ces moments collectifs offrent un cadre sécurisant et bienveillant, où chacun peut reprendre confiance, s'exprimer et retrouver une place active au sein d'un groupe. C'est aussi un moyen de renforcer le pouvoir d'agir, en donnant aux usagers la possibilité de s'impliquer, de décider et de devenir acteurs de leur parcours.

Ces activités ont un impact concret sur le quotidien : elles aident à travailler des compétences essentielles comme la gestion des émotions, la communication et l'autonomie. Elles sont aussi un bon levier pour diffuser des informations utiles (droits, santé, logement) et sensibiliser aux pratiques favorisant le bien-être.

Enfin, elles renforcent la cohésion entre les résidents et inscrivent les ACT dans une dynamique d'inclusion et d'accompagnement global. C'est un véritable outil qui améliore la qualité de vie et favorise le rétablissement des usagers.

Les formations **RBPP** (Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles) et **RPIB** (Repérage Précoce et Intervention Brève)

Au cours de l'année 2025, l'équipe des ACT a été engagée dans une formation autour des Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP). Ce temps de travail collectif a constitué bien plus qu'un simple apport théorique, il a été un véritable espace d'échange, de réflexion et de mise en perspective des pratiques du quotidien.

L'objectif de cette formation était double. D'une part, renforcer les repères communs autour de la qualité de l'accompagnement et de la bientraitance, en s'appuyant sur un cadre partagé. D'autre part, accompagner l'équipe dans une dynamique de formalisation de ses pratiques, souvent riches mais parfois implicites, afin de mieux les structurer et les valoriser.

Ces temps ont permis aux professionnels de prendre du recul sur leurs interventions, de questionner certaines habitudes, mais aussi de mettre en lumière ce qui fait la force de leur accompagnement, à savoir la capacité d'adaptation, la relation de confiance avec les usagers, et une attention constante portée au respect des personnes, de leur rythme et de leurs choix.

Cette démarche s'inscrit également comme un point d'appui important dans la préparation de l'évaluation à venir. Elle permet d'aborder cette échéance non pas comme une contrainte, mais comme une opportunité de valoriser le travail réalisé, de consolider les pratiques et de continuer à progresser collectivement.

Au-delà des outils et des références, cette formation a surtout contribué à renforcer une culture commune, centrée sur la bientraitance, l'écoute et la qualité du lien. Elle vient soutenir une dynamique déjà bien présente au sein des équipes : celle d'un accompagnement global, engagé et profondément humain.

Dans le cadre du renforcement des pratiques, l'équipe des ACT a également bénéficié d'une formation autour du Repérage Précoce et de l'Intervention Brève (RPIB). Cette démarche s'inscrit dans une volonté de mieux outiller les professionnels pour intervenir de manière adaptée auprès de publics aux usages variés, parfois non exprimés ou peu visibles.

Cette formation a permis de (re)poser des repères communs autour du repérage des conduites à risque, tout en développant des outils concrets pour aborder la question des consommations avec les usagers, dans une posture respectueuse, non jugeante et centrée sur la personne. Elle vient renforcer la capacité de l'équipe à intervenir de manière préventive, en s'appuyant sur des échanges courts mais ciblés, susceptibles de favoriser une prise de conscience ou d'ouvrir un espace de dialogue.

Le RPIB s'inscrit pleinement dans la continuité des accompagnements proposés, en complément des actions de soin et du travail social. Il constitue un outil supplémentaire pour aller à la rencontre des usagers, au plus près de leurs besoins, sans brusquer les parcours mais en soutenant, à chaque étape, les possibilités d'évolution.

GRAND FORMAT

L'EXPOSITION AU FORUM JORGE FRANÇOIS



Margot, Isabelle, Véronique

C'EST L'HISTOIRE DE TROIS
DRÔLES DE DAMES SALARIÉES
DE LA FONDATION

(une médiatrice santé pair, une
psychologue et une éducatrice
spécialisée) qui décident d'unir
leurs compétences pour proposer

**AUX PERSONNES
BÉNÉFICIAIRES DES ACT, DU
CAARUD ET DU CSAPA UN
ATELIER CRÉATIF.**

*"Je suis ravi d'avoir pu apporter
mon aide à l'exposition. C'était
une soirée spéciale" Patrick*

"Durant le vernissage, j'étais assise à côté de mes tableaux. C'était agréable de voir les personnes qui s'arrêtaient, surtout devant mon tableau « Autoportrait ». Je me suis sentie valorisée, c'est gratifiant, de la reconnaissance.

Je ne pensais pas être capable de ça. Et aussi de voir les autres -participants du groupe de l'atelier- contents et excités. J'ai fait comme un film, j'ai tout pris en photo. Ça prouve que même en difficulté, que ce soit financier, la maladie ou psychologique, on peut toujours créer. L'expression artistique c'est très important quand on n'est pas bien physiquement et mentalement.

Depuis que je participe à l'atelier, j'ai envie de m'acheter du matériel, un bloc de dessin, pour dessiner. L'atelier, ça fait rêver quoi, je me dis que j'aurais pu faire un métier d'art manuel, ou travailler le bois, être ébéniste. Moi j'aime surtout être en groupe. La toile dansante c'était génial, c'est du partage, du lien, moi j'aime l'échange, ce qui est collectif. L'atelier c'est faire avec les différences, les difficultés et les états d'âmes des autres, on est tous différents."

Dominique

GRAND FORMAT

L'EXPOSITION AU FORUM JORGE FRANÇOIS



Face aux créations étonnantes et troublantes, l'idée de réaliser une exposition a germé.

Le 22 octobre 2025, un vernissage a eu lieu au forum Jorge François qui a réuni une centaine de visiteurs pour une balade d'œuvre en œuvre et à la rencontre des artistes.

Ce rendez-vous du mercredi après-midi est un moment de parenthèse dans le quotidien.

Un espace qui accueille les joies et les souffrances, sans nécessairement passer par la parole. En passant par l'art, chacun tente de dire autrement, de se dire, et chaque production porte quelque chose d'intime. Il s'agit aussi d'un espace collectif où les différences se rassemblent autour d'un médium commun. Au sein de l'atelier, la dynamique de groupe implique alors de se confronter aux autres mais aussi de s'appuyer sur les autres. Peu à peu, la timidité est vaincue, le regard de l'autre dérange moins, une complicité et une complémentarité s'installent.

"Tout d'abord, je veux remercier l'équipe qui m'a donné un destin quand je n'avais rien. Les professionnelles m'ont montré un nouveau chemin alors que je ne voyais pas la lumière. Maintenant je marche droit et je commence à voir la lumière et à croire en moi, je peux voir l'univers car elles ont cru en moi et m'ont soutenu dans les ateliers artistiques. Faire la peinture me calme, arrête mes pensées qui vont dans tous les sens. Je crois que c'est un peu mieux que de prendre des cachets, alors je peins même chez moi. L'exposition était juste une manière de partager des choses" **Christophe.**

GRAND FORMAT

L'EXPOSITION AU FORUM JORGE FRANÇOIS

"Tout d'abord, je tiens à remercier tous ceux qui m'ont soutenu et ont cru en moi, et un merci tout particulier à Veronique ! Pour la première fois de ma vie, j'ai pu réaliser mon rêve d'enfant. Pour moi, ce jour était unique. Je suis heureuse. J'étais entourée de gens merveilleux et talentueux ce jour-là. J'ai réalisé que je pouvais créer de la beauté, et les gens l'ont vu. Je n'avais jamais exposé de peinture auparavant, c'était ma première fois. Cette journée m'a donné confiance en moi, m'a fait croire que je pouvais faire quelque chose, que j'avais une certaine valeur dans la vie, que je pouvais rendre quelqu'un heureux et lui dire merci. Merci beaucoup pour votre confiance et pour l'opportunité de m'épanouir. Je n'ai pas eu cette chance en Moldavie. Merci à la Fondation de Nice " Yulia

La poterie fut l'un des premiers supports utilisés.

En réponse à la demande des usagers, cet atelier est devenu un lieu où chacun(e) peut se saisir d'un matériel en fonction de ses appétences ou de ses ressentis afin de s'exprimer et de créer : l'argile, la peinture, le dessin, le collage, le bricolage, les perles... L'utilisateur peut faire un choix et faire des allers retours entre le visuel et le tactile.



"L'atelier m'a permis de découvrir une partie de mes capacités que je ne soupçonnais pas. Au vernissage, il y avait de belles créations. Cela m'a permis de découvrir les personnes autrement à travers leurs réalisations. Ça m'a fait plaisir de voir que beaucoup de monde est venu au vernissage et que nos travaux les ont intéressés. Ça m'a fait du bien de rencontrer d'autres personnes dans un nouveau lieu. Merci." Bouchra

CONCLUSION

L'année 2025 marque une nouvelle étape dans le développement des Appartements de Coordination Thérapeutique, confirmant notre engagement auprès des personnes vivant avec des maladies chroniques, souvent confrontées à des situations de grande précarité.

L'élargissement de notre capacité d'accueil à 39 places, désormais consolidé, nous a permis de répondre plus largement aux besoins du territoire. Ce développement s'est accompagné d'un travail important de captation de logements et d'accueil de nouveaux publics.

L'année a également été marquée par une dynamique collective forte autour de la qualité et de l'évolution des pratiques. Les formations aux Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles (RBPP) et au Repérage Précoce et Intervention Brève (RPIB) ont permis de consolider des repères communs, de structurer les interventions et de renforcer une culture partagée de la bientraitance.

Dans cette même logique, un travail de réécriture du projet d'établissement a été engagé. Ce temps de réflexion collective a permis de réinterroger nos pratiques, de clarifier nos orientations et de réaffirmer les valeurs qui fondent notre action.

La préparation de l'évaluation prévue au deuxième trimestre 2026 constitue également un axe structurant. Elle est abordée comme une opportunité de valoriser le travail réalisé, d'identifier des axes d'amélioration et de poursuivre une dynamique d'évolution au service de la qualité de l'accompagnement.

Par ailleurs, une journée d'échanges entre professionnels des ACT de la région PACA, animée par la coordinatrice régionale de la Fédération Santé Habitat, a permis de croiser les expériences, de partager des problématiques communes et de nourrir les pratiques à partir de regards extérieurs. Ce type de rencontre contribue à renforcer le sentiment d'appartenance à un réseau et à enrichir les approches professionnelles.

Ce rapport d'activités témoigne de la diversité et de la richesse des accompagnements proposés : accès aux soins, accompagnement social, soutien psychologique, actions collectives et soutien au pouvoir d'agir. Il reflète également les parcours, les évolutions et les efforts parfois discrets des personnes accompagnées.

À travers ces pages, nous avons souhaité mettre en lumière ce qui fait le cœur de notre accompagnement, la qualité du lien, la confiance construite au fil du temps, et cette capacité à faire équipe avec les personnes, en reconnaissant leurs ressources et en soutenant leurs potentialités. Notre action repose sur une dynamique collective, associant professionnels, partenaires et personnes accompagnées, dans une volonté commune de construire des réponses adaptées, humaines et durables.

Nous abordons l'année 2026 avec cette même exigence, de consolider les acquis, de poursuivre les évolutions engagées et de continuer à défendre une approche respectueuse de la dignité, des droits et des parcours de chacun. Rien de tout cela ne serait possible sans l'implication des équipes, la collaboration avec nos partenaires et la participation des personnes que nous accompagnons.

L'équipe de direction

REMERCIEMENTS

Tout d'abord, un remerciement particulier pour les personnes accompagnées qui ont accepté d'apparaître dans ce rapport d'activités ainsi que celles qui ont participé à sa rédaction par leur témoignage.

Nous souhaitons également encrer une page de ce rapport d'activités pour exprimer notre gratitude envers chacun des professionnels des Appartements de Coordination thérapeutique pour leur engagement sans faille et leur disponibilité remarquable au service des personnes que nous accompagnons.

Le travail quotidien au sein des ACT va au-delà de la simple présence psycho-médico-sociale, c'est un véritable engagement qui incarne l'esprit d'équipe et de solidarité.

Nous tenons à vous remercier également pour toutes vos contributions à ce rapport d'activités, qui permettront aux lecteurs d'avoir un regard plus précis et imagé sur les multiples accompagnements qui sont proposés.

Nous souhaitons par la même occasion remercier l'ensemble de nos partenaires internes et institutionnels avec qui nous pouvons articuler nos spécificités afin d'offrir un accompagnement global de qualité.

Nous remercions l'ARS qui soutient et finance nos actions, nous permettant d'agir et d'assurer une prise en charge au plus près des besoins des personnes hébergées malheureusement atteintes de maladies chroniques invalidantes et impactées par la précarité.

Merci à tous,

L'équipe de direction du domaine d'Activités Santé/Addictions



Présidence

60, rue Gioffredo • 06000 Nice
Tél. 04 93 13 90 67 • presidence@fondationdenice.org

Siège social

Casa-Vecchia • 8, avenue Urbain-Bosio • 06300 Nice
Tél. 04 97 08 82 30 • siege@fondationdenice.org

www.fondationdenice.org



En partenariat actif pour la mise en œuvre des politiques publiques



La Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes est reconnue d'utilité publique. Elle a reçu en 2020 le label «Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale» (ESUS).



Le label Diversité délivré par l'Afnor à la Fondation de Nice légitime la démarche de la Fondation en faveur de l'égalité des chances et l'équité de traitements dans toutes ses activités.